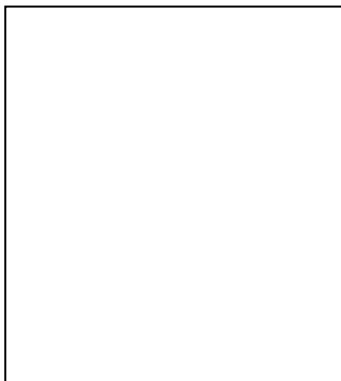




Nom : KERLOCH

Prénom : Jules

Date naissance : 15 août 1912

Lieu de naissance : Douarnenez Tréboul (29100)

N° Matricule à Flossenbürg : 6743      à Buchenwald : 43209

Situation familiale avant l'arrestation :

Situation professionnelle : marin

Domicile : Angleterre depuis le 16 décembre 1940.

ARRESTATION : le 19 avril 1941 en mer. En baie de Morlaix.

Circonstances d'arrestation : Aide à l'ennemi. Membre du réseau « Johnny » il faisait des liaisons par mer entre la Grande-Bretagne et la France. Arrêté sur le bateau de pêche « Petit-Marcel » au cours d'une mission. Même affaire que Raymond LECORRE, Marcel GUENOLE, Albert PONTILLON, Gustave DUPARC et Alain ROLLAND.

Lieux d'emprisonnement : Cherbourg, Caen, Angers, Romainville.

Date de départ de Compiègne : le 22 janvier 1944 pour Buchenwald.

DÉPORTATION :

Camps et Kommandos successifs : Arrive à Buchenwald le 24 janvier 1944. Transféré à Flossenbürg le 24 février. Affecté au Kommando de Hradistko (Hradischko), dépendant de Flossenbürg, le 3 mars où il arrive le 5.

Date et conditions de sa libération : Hradistko (Hradischko) est évacué le 26 avril 1945 à pied jusqu'à la gare de Miechnitz. Départ pour Prague le 28, après regroupement avec les évacués de Janovice dans ce convoi. Arrêt dans la banlieue de Prague. Les Tchèques apportent de la nourriture. Départ vers Prague-Werchonitz le 29. A l'arrivée, une impression de libération, certains s'évadent, aidés par les Tchèques, qui soignent les plus épuisés. Les S.S. reviennent en fin de journée et se font menaçants. Différents convois se regroupent sur ce train : de Ravensbrück dont les femmes sillonnent l'Allemagne depuis le début mars, de Buchenwald etc... Le dimanche 6 mai, le convoi est toujours à l'arrêt. Le départ a lieu le lundi après-midi en direction du sud. Plusieurs arrêts en rase campagne. Nouvel arrêt en gare d'Olbranovice, où l'on dépose les morts. Après 36 h de stationnement, départ le 8 mai pour l'Autriche mais le convoi est intercepté et libéré par les partisans tchèques, entre Velesin et Kaplice.

RETOUR A LA VIE CIVILE :

Réinsertion dans son environnement (familial-social-professionnel) :

Difficultés ou non à reprendre une vie normale :

Autres informations et sources :

Nom et adresse actuelle du rédacteur de la fiche :